

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-YAN

Séance du Lundi 03 juillet 2017

Madame Le Maire ouvre la séance à 20H30

Mme Philippe Catherine est désignée secrétaire de séance

Membres présents

Bernigaud Roger, Campagnani Jean Philippe, Caron Jean, Desroches Laurent, Grillet Bernard, Guerin Yannick, Merle Emilie, Meunier Marilyne, Philippe Catherine, Ponsot Elisabeth, Nadège Renaud, Thourault Madeleine.

Membres absents excusés : Grillet Jean Pierre qui donne pouvoir à Grillet Bernard

Patain Olivier qui donne pouvoir à Ponsot Elisabeth

Lemoine Isabelle, absente excusée

Le quorum est atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 29 mai 2017
- Assainissement : RPQS assainissement collectif
- Travaux : point de situation sur les chantiers en cours (bâtiments, voirie)
- Finances : vente de matériel, fond de péréquation, subventions aux associations
- Affaires scolaires : préparation rentrée scolaire 2017/2018
- Questions et informations diverses

Approbation du compte rendu de la réunion du 29 mai 2017 :

Le compte rendu a été transmis avec l'ordre du jour de la réunion de ce soir.

Madame le Maire demande aux conseillers municipaux si des modifications sont à apporter au compte rendu et propose au conseil de passer directement à l'approbation du compte rendu.

Quelques fautes d'orthographe sont corrigées avant approbation.

Le conseil approuve ce compte-rendu à l'unanimité.

Assainissement:RPQS assainissement collectif

1/ RPQS

Mme le maire passe la parole à Jean Caron, adjoint qui présente le RPQS 2016 sur l'assainissement collectif. Ce document reprend différents éléments concernant le réseau

d'assainissement collectif de la commune. Les données contenues dans le document sont issues du suivi réalisé par la SAUR et le Conseil Départemental de Saône et Loire.

Celui-ci, après approbation, est transmis à différentes instances : agence de l'eau, police de l'eau, conseil départemental

En Résumé , le fonctionnement de la station est difficile, l'efficacité épuratoire peu fiable ce qui indique clairement que le système est à revoir et n'est plus adapté. Le projet de renouvellement de la station est donc indispensable.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité et adopte le RPQS 2016 présenté.

2/ Travaux sur le réseau

Des travaux ont dû être réalisés en urgence dans la rue du centre suite à la casse d'une conduite du réseau d'assainissement. Une partie de la conduite a été changée par l'entreprise Bernigaud TP.

2/ STEP

Une réunion autour du projet de renouvellement de la station d'épuration aura lieu en mairie le 06/07/2017, pour poursuivre la réflexion sur le type de filière à mettre en place.

Travaux : point de situation sur les chantiers en cours (bâtiments, voirie)

1/ Bâtiments

Salle ancienne cantine. La validation du devis de 900 euros permettant la réalisation du diagnostic amiante sur le bâtiment a été faite le 21/06/2017. Nous sommes dans l'attente de la date d'intervention de l'entreprise. Une relance est en cours auprès de l'architecte pour envisager un dépôt du permis rapidement.

Pendant les vacances scolaires, des travaux d'entretien seront réalisés par les employés communaux sur l'école et la cantine scolaire (pose de faïence murale dans les couloirs de desserte, cloisonnement toilette maternelle, peinture) . D'autres travaux sont programmés pour les mois à venir (porte de l'église, portes vestiaires du foot, salle polyvalente, dalle dans le bucher..).

L'expert est passé ce jour pour évaluer les dégâts électriques dûs à l'orage dans les vestiaires du foot (tableau électrique, et ligne téléphonique). L'entreprise Puravet a établi un devis de travaux de 5 000 euros pour l'instant, le lave-vaisselle de la salle polyvalente a été réparé par l'entreprise Thévenet.

2/ Voirie

Le devis pour réalisation des travaux 2017 a été retourné à l'entreprise. La date de commencement des travaux n'est pas connue. La remise en peinture de l'ensemble des passages piétons est prévue à partir du 7/07.

Des plaintes ont été déposées en mairie concernant le bruit des tampons d'assainissement . Mr Grillet s'occupe de voir avec l'entreprise Colas qui doit ré-intervenir.

Finances

1/ Vente de matériel

Mme le maire rappelle au conseil que la municipalité avait acheté en 2016 divers matériels adaptés (chaise et pupitre) pour une enfant scolarisée en maternelle.

Pour raison professionnelle, la famille déménage et a émis le souhait de racheter le matériel.

Mme le maire propose au conseil que le matériel soit vendu pour un montant de 200 €.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

2/ Fond de péréquation

La municipalité a reçu de la préfecture le détail du montant du fond de péréquation à percevoir par l'ensemble des communes avec une part à la communauté de communes Le Grand Charolais. Plusieurs options de répartition sont possibles (droits communs ou autre pour un versement plus important sur la communauté de communes).

Au niveau de la communauté de communes, cette question a été abordée en conseil des maires, puis validée en conseil communautaire pour que le droit commun s'applique qui est plus favorable aux communes.

Pour Saint Yan, le montant à percevoir est de 24 620 €, la commune, du fait de la fusion est uniquement bénéficiaire et n'est plus contributrice, ce qui fait une augmentation de 9 976 € par rapport à 2016.

3/ Attribution des subventions

Mme le maire transmet aux membres du conseil le tableau récapitulatif des propositions d'attributions pour les subventions 2017 demandées. Les demandes ont été étudiées par la commission finance lors de sa séance du 28 juin 2017.

Ont été exclues les demandes des établissements scolaires, des associations à rayonnement départemental, des associations dont le siège social n'est pas sur la commune (sauf pour une seule : maison St Vincent de Paul).

Pour certaines associations de la commune, il a été décidé de minorer le montant de la subvention attribuée au profit de la mise en place d'une convention de mise à disposition de salles communales, de diminuer des subventions au regard du montant d'épargne de certaines associations et, du montant d'adhésion faible pour certaines activités.

Une demande a été ajournée (US Varenne St Yan) en raison d'éventuels travaux à prévoir sur le stade en raison de la montée au niveau supérieur pour une des équipes.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité et attribue les subventions suivantes : cf. tableau

4/ Emprunt

Mme le maire informe le conseil du choix retenu pour l'emprunt de 150 000 € réalisé par la commune. C'est la proposition de la Caisse d'Épargne qui a été retenue : prêt de 150 000 € pour un taux de 0,93 % sur 10 ans avec échéance trimestrielle ce qui fait une annuité de 15 656,75 €. Il est prévu de débloquer le prêt en fin d'année (novembre) pour une première échéance de remboursement sur 2018.

Affaires scolaires : préparation rentrée scolaire 2017/2018

Mme le maire passe la parole à Catherine Philippe

1/ Organisation du temps scolaire

Lors du conseil d'école du 27/06/2017, il a été décidé de maintenir l'organisation de la semaine sur 5 jours. Plusieurs raisons ont motivé cette décision :

- l'articulation avec l'organisation sur Varenne Saint Germain (plusieurs familles ont des enfants scolarisés sur les 2 sites) qui maintient son organisation sur 5 jours.
- la précipitation dans laquelle devait se mener ce changement (modification des horaires, des transports, des plannings de travail des agents, etc...)
- les éléments en possession des collectivités pour se positionner ont été tardifs dans la communication par les organes de tutelle

L'année scolaire 2017/2018 permettra de prendre le temps du choix d'une éventuelle nouvelle organisation pour la rentrée scolaire 2018/2019.

L'organisation des TAP sera identique à cette année.

Le circuit de ramassage en bus sera adapté en fonction des enfants inscrits.

A ce jour, il y a 121 enfants inscrits pour la rentrée.

Une réunion de rentrée proposée par le directeur conjointement avec la municipalité se tiendra le Jeudi 7 Septembre à 18 h30 (présentation des enseignants et de l'ensemble des personnels communaux qui interviennent auprès des enfants)

2/ Cantine scolaire

Il est proposé de renouveler le contrat avec la société Sud Est Restauration qui a donné entière satisfaction cette année.

Il est cependant proposé d'augmenter le coût du repas à 0,10 € pour les enfants et les adultes (soit 3,90 € pour repas enfant et 7,10 € par repas adulte) à compter de la rentrée scolaire 2017/2018.

Le paiement en ligne est désormais opérationnel. Les familles ont eu la possibilité de payer leurs factures de mai via ce nouveau mode de paiement.

3/ classe tablette :

La municipalité a reçu la convention de l'éducation nationale pour le projet d'équipement numérique ce qui va pouvoir permettre de passer commande auprès de l'organisme « UGAP » pour un montant approximatif de 10500 euros.

Pour rappel ce projet avait fait l'objet d'une subvention de la réserve parlementaire de 3000 euros, de l'éducation nationale de 4000 euros et d'un don. « Sagesse du yoga » de 4000 euros.

Il sera rajouté l'achat et l'équipement de vidéos projecteurs pour chaque classe de primaire.

Questions et informations diverses :

1/ Fermeture de l'accueil mairie et de l'APC

Mme le maire informe le conseil municipal de la fermeture de la mairie le samedi 15 juillet et le lundi 14 août.

Une communication sera mise en place en direction des usagers via la presse, le site internet et en communiquant auprès des usagers fréquentant le service.

Concernant l'Agence postale communale, la moyenne de fréquentation est d'environ 20 passages pour jour d'ouverture, avec un minimum de 10 passages pour aller jusqu'à un maximum de 38 passages sur une journée.

Cette fréquentation concerne uniquement les passages à l'APC auxquels il convient d'ajouter les passages « mairie ». Un bilan complet sera fait en fin d'année.

On peut donc dire que le service mis en place répond à une demande des usagers.

2/ Emploi d'une personne en contrat aidé

Le recrutement est fait, Mr GUICHARD Jean Luc a pris ses fonctions aujourd'hui et a une solide expérience dans le secteur du bâtiment. Un contrat d'un an sur 20 H00 hebdomadaire lui a été fait. L'emploi du temps sera à articuler en fonction des tâches à mener.

3/ Lettre d'info n° 13

Elle est en cours de finition et sera distribuée semaine prochaine avant la fête du 13/07.

4/ Communauté de communes Le Grand Charolais

Mme le maire distribue la liste des points abordés lors du dernier conseil communautaire du 26 juin 2017.

Mme le maire répond aux questions des membres du conseil. Un accueil des agents mis à disposition des communes a eu lieu ce matin au siège de la communauté de communes à Paray le Monial afin de permettre au président de la Communauté de communes le Grand Charolais de connaître les agents mais aussi pour les agents de connaître les différents services présents au siège que l'on peut solliciter (service du personnel, service environnement, SPANC, etc...)

5/ Exposition de l'association Oyan la Reconce

L'association va proposer à la rentrée une exposition qui aura lieu dans la salle de conseil, normalement la semaine du 22 Septembre au 1^{er} Octobre .

6/ Prochaines dates

Prochain conseil municipal : lundi 18 Septembre 2017 à 20h30

Mme Le Maire clôt la séance à 22h30

La secrétaire de séance, Catherine Philippe

